

## Question de Dominique LAFON

Conseiller municipal

Conseil Municipal du 8 décembre 2011

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, je pose la question suivante, relative au compte rendu de la dernière séance :

*« Lors du dernier Conseil, en fin de séance, une communication a été faite pour annoncer une procédure en cours concernant le Directeur Général des Services.*

*Je souhaite être éclairé sur le déroulement de cette procédure. Pouvez-vous m'en indiquer, ainsi qu'à nos collègues, le déroulement, les conséquences pour la collectivité en terme budgétaire ainsi que les éléments qui ont motivé cette action ? »*

*Dominique Lafon*